



RCS : AMIENS

Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00366

Numéro SIREN : 498 788 561

Nom ou dénomination : 3RDP REVETEMENT RENOVATION REHABILITATION DECORATION
PEINTURE

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2017 sous le numéro de dépôt B2017/004321

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

AMIENS

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2017/004321**
n° de gestion : **2007B00366**
n° SIREN : **498 788 561 RCS Amiens**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Amiens certifie avoir procédé le 20/07/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

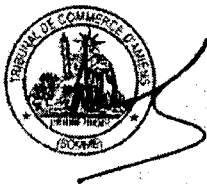
3RDP REVETEMENT RENOVATION REHABILITATION DECORATION PEINTURE -
Société à responsabilité limitée
9 avenue François Mitterrand 80700 Roye -FRANCE-

date de clôture : 30/06/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels

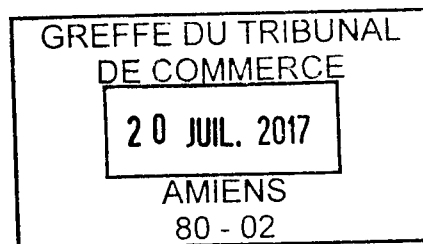


331075

3RDP REVETEMENT RENOVATION DECORATION PEINTURE

S.A.R.L. au capital de 40 000,00 Euros
Siège social : 9 avenue François Mitterrand

80700 ROYE
R.C.S : AMIENS B 498788561



Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 30/06/2016

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30/06/2016 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **1 153 761,41** Euros contre **1 416 250,11** Euros au titre de l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **1 090 646,49** Euros pour l'exercice, contre **1 318 571,41** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **576 513,15** Euros au 30/06/2016 contre **816 042,71** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **6 718,84** Euros au 30/06/2016 contre **7 208,54** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **197 070,01** Euros au 30/06/2016 contre **189 496,47** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **94 072,94** Euros au 30/06/2016 et **97 052,14** Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **10 289,11** Euros au 30/06/2016 contre **8 020,68** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **-57,44** Euros, contre **-1 000,10** Euros pour l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **57 105,40** Euros contre un bénéfice de **78 846,77** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement d'importance n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Améliorer le chiffre d'affaires en maintenant le même niveau d'activité.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société ne procède pas à des travaux de recherche et de développement.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2016 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif :

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **74 569,34** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **53 118,46** Euros, soit un montant net de **21 450,88** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **34 349,00** Euros.
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à **6 500,68** Euros, contre **9 486,60** Euros pour l'exercice précédent.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **520 869,32** Euros, contre **426 726,09** Euros pour l'exercice précédent.

Au passif :

- Les capitaux propres s'élèvent à **276 764,07** Euros, contre **219 658,67** Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à **276 348,74** Euros contre **269 436,05** Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **1 165 899,98** Euros au 30/06/2016, contre **1 420 464,50** Euros pour l'exercice précédent.

La marge brute sur marchandises s'élève à **18 484,33** Euros, soit **100,00 %** pour l'exercice clos le 30/06/2016, contre **5 267,08** Euros, soit **100,00 %** l'année précédente.

Le résultat d'exploitation s'établit à **75 253,49** Euros, contre **101 893,09** Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **30/06/2016** fait ressortir un **bénéfice** de **57 105,40** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **175 658,67** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **232 764,07** Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **232 764,07** Euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Revenus éligibles à l'abattement de 40%</i>		<i>Revenus non éligibles à l'abattement</i>
	<i>Dividendes</i>	<i>Autres revenus distribués</i>	
30/06/2013	6000		24000

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquès du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à ROYE
Le 17/10/2016

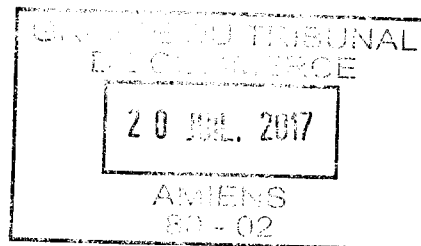
La gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

3RDP REVETEMENT RENOVATION DECORATION PEINTURE

Société à responsabilité limitée
au capital de 40 000,00 Euros
Siège social : 9 avenue François Mitterrand

80700 ROYE
R.C.S : AMIENS B 498788561



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 17/10/2016 **AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30/06/2016**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **30/06/2016** faisant ressortir un **bénéfice** de **57 105,40** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **175 658,67** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **232 764,07** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **232 764,07** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 232 764,07 Euros

Pour copie certifiée conforme
La gérance

Désignation de l'entreprise : 3RDP REVETEMENT RENOVATION DECORATION		CERTIFIÉ CONFIDENTIEL		Exercice clos le : 31/12/2016		
Adresse de l'entreprise : 9 avenue François Mitterrand 80700 ROYE		Durée de l'exercice précédent : 12 mois		Néant ☐		
Numéro SIRET : 49878856100021						
		Exercice N clos le : 31/06/2016				
		Brut		Amortissements, provisions		
		Net				
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB				
	Frais de développement *	CX				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 955		(1)	
	Fonds commercial (I)	AH				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL				
	Terrains	AN				
	Constructions	AP				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	25 956	22 691	3 266	
	Autres immobilisations corporelles	AT	42 558	28 472	14 086	
Immobilisations en cours	AV					
Avances et acomptes	AX					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS				
	Autres participations	CU				
	Créances rattachées à des participations	BB				
	Autres titres immobilisés	BD				
	Prêts	BF				
	Autres immobilisations financières *	BH	4 100		4 100	
TOTAL (II)		BJ	74 569	53 118	21 451	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	6 501		6 501	
	En cours de production de biens	BN				
	En cours de production de services	BP				
	Produits intermédiaires et finis	BR				
	Marchandises	BT				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	274 559		274 559
		Autres créances (3)	BZ	30 348		30 348
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD			
Disponibilités		CF	215 962		215 962	
Charges constatées d'avance (3) *		CH	4 292		4 292	
TOTAL (III)		CJ	531 662		531 662	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif *	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	606 231	53 118	553 113
	Renvois : (I) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété :		Stocks :		Créances :		

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2016

Désignation de l'entreprise		3RDP REVETEMENT RENOVATION DECORATION PEINTURE		Néant	☐
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :40 000.....)			DA	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	
	Report à nouveau			DH	175 659
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	57 105
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	276 764
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	14 350
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	181 994
	Dettes fiscales et sociales			DY	80 005
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	276 349	
Écarts de conversion passif *			(V)	ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	553 113	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Écart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	276 349
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : 3RDP REVETEMENT RENOVATION DECORATION PEINTURE		Néant ☐ *					
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	18 484	FB	FC		18 484
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF		
		FG	1 135 277	FH	FI	1 135 277	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 153 761	FK	FL	1 153 761	
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	2 315	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	9 723	
	Autres produits (1) (11)				FQ	101	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 165 900
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	201 321
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	2 986
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	576 513
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	6 719
	Salaires et traitements *					FY	197 070
	Charges sociales (10)					FZ	94 073
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA	10 289	
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	1 675
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 090 646	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	75 253
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	57
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	57
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(57)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	75 196

(R) : N/A OIS - voir tableau n° 2053. * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		3RDP REVETEMENT RENOVATION DECORATION PEINTURE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	1 285		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	1 268		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	2 553		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	256		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	2 818		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	3 074		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(522)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices *				HK	17 569	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 168 453	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 111 347	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	57 105	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	31 999	
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	9 723	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	923	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	923
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
POUR SOLDE ERREUR PROVISIONS 2015				1 285		
PRODUITS CESSION IMMOBILIS				1 268		
AMENDES - PENALITES		256				
VCN IMMOBILIS CEDES		2 818				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont demandées dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise 3RDP REVETEMENT RENOVATION DECORATION PEINTURE										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
								Conséquences à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	1 955	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS	25 956	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	8 587	KW		KX		
		Matériel de transport *					KY	5 605	KZ		LA	209	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	28 964	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	69 113	LO		LP	209	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés						IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières						IT	6 140	IU		IV			
TOTAL IV						LQ	6 140	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	77 208	OH		OJ	209		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
		1		2		3		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT		MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH		NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G			
TOTAL IV		I3		NJ		NK		2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL		ØM			

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-SD bis 2016

Exercice N clos le

3 0 0 6 2 0 1 6

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 3RDP REVETEMENT RENOVATION DECORATION PEINTURENéant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

- 1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -
- 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise 3RDP REVETEMENT RENOVATION DECORATION PEINTURE

Néant ☐ *

CADRE A

**SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) ***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY	EL	EM	EN
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE 1 956	PF	PG	PH 1 956
Terrains		PI	PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ 21 669	QA 1 022	QB	QC 22 691
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD 1 804	QE 1 107	QF	QG 2 911
	Matériel de transport	QH 638	QI 1 215	QJ 29	QK 1 824
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL 16 791	QM 6 945	QN	QO 23 737
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
TOTAL III		QU 40 903	QV 10 289	QW 29	QX 51 163
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN 42 859	ØP 10 289	ØQ 29	ØR 53 118

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
TOTAL I							
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL II							
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL IV							
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY	Total général non ventilé (NW - NY)	NZ

CADRE C

**MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES***

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		3RDP REVETEMENT RENOVATION DECORATION PEINTURE				Néant ☒
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
	1	2		3		4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marches à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D	
		6E	6F	6G	6H	
		02	03	04	05	
		9U	9V	9W	9X	
		06	07	08	09	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5° du C.G.I.						10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 58 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : 3RDP REVETEMENT RENOVATION DECORATION PEINTURE

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	4 100	UV		UW	4 100			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	274 559		274 559					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * ☐ UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	17 657		17 657					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	7 638		7 638					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	5 034		5 034					
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	19		19					
	Charges constatées d'avance		VS	4 292		4 292					
	TOTAUX		VT	313 299	VU	309 199	VV	4 100			
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	181 994		181 994						
Personnel et comptes rattachés		8C	15 220		15 220						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	23 195		23 195						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	39 617		39 617						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 973		1 973						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	14 350		14 350						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	276 349	VZ	276 349						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	5 094	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : 3RDP REVETEMENT RENOVATION DECORATION PEINTURE		Formulaires déposés au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *		Exercice N clos le : 31/03/2016					
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				WA	57 105				
			de son conjoint				WB					
			moins part déductible *				WC					
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	3 621	Amortissements excédentaires (art. 39-1 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	8 229				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	1 068				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX					
	Amendes et pénalités		WJ	256	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								XY			
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)								17	18 902			
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						18			
			- imposées au taux de 0 %						ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme						WN			
		- Plus-values soumises au régime des fusions						WO				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		WQ		
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		MB				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3		
								TOTAL I	WR	89 181		
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *										WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)										WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV			
			- imposées au taux de 0 %						WH			
			- imposées au taux de 19 %						WP			
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW			
			- imputées sur les déficits antérieurs						XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %								16			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								WZ				
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						2A		XA		
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *									ZY		
	Majoration d'amortissement *									XD		
	Entreprises nouvelles - Reprene d'entreprises en difficulté (art. 213 bis)		K9		Entreprises nouvelles (art. 213 bis)		L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 213 bis A)		L5	
	Pôle de compétitivité (art. 213 bis)		L6		Société investissements immobiliers (art. 213 bis C)		K3		Zone de restructuration de la dette (art. 213 bis D)		PA	
	Zone franche urbaine (art. 213 bis et 213 bis A)		OV		Bassin d'emploi à rééquilibrer (art. 213 bis E)		1P		Zone franche d'activité (art. 213 bis F)		XC	
					Zone de revitalisation rurale (art. 213 bis G)						PC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9		Créance dégagee par le report en arrière de déficit		Z1	1 333	XG	11 506	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II	XH	11 506		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XL	77 675			XJ				
		déficit (II moins I)										
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL				XL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *												
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	77 675			XO				

Désignation de l'entreprise	3RDP REVETEMENT RENOVATION DECORATION PEINTURE	Néant	☒ *
-----------------------------	--	-------	---------------------------------------

I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^e bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		ligne Wl	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	☐
---	----	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2016

Désignation de l'entreprise : <u>3RDP REVETEMENT RENOVATION DECORATION PEINTURE</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	96 812	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ – Réserves légales – Autres réserves	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	78 847		Dividendes		ZD				
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZE				
					Report à nouveau		ZF				
	TOTAL I	ØF	175 659		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZG	175 659			
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7	104 332	YQ	33 034			
	– Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	– Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES AVALIÉS ET CHARGES EXTERNÉS	– Sous-traitance						YT	244 013			
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		XQ	23 442			
	– Personnel extérieur à l'entreprise						YU	173 496			
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	10 440			
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	125 123			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	576 513			
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	291			
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	6 428			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YX	6 719			
TVA	– Montant de la TVA collectée						YY	152 036			
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	89 108			
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2015) *						ØZ	152 499			
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	– Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : ; handicapés) : ; 0						YP	8			
	– Effectif affecté à l'activité artisanale						RL				
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			
	– Numéro de centre de gestion agréé *				XP		– Filiales et participations : (liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble		JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 3RDP REVETEMENT RENOVATION DECORATION PEINTURE

Néant ☐

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1	Materiel de trans	807	29		778
	2	Depots verses	2 040			2 040
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations*	1	1 268	489	489			
	2		(2 040)	(2 040)			
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (12)		489	(2 040)			
	CADRE B plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (13)						

(A)

(B)
(Ventilation par taux)

(C)

CADRE C autres plus-values taxable à 19 % (14)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : 3RDP REVETEMENT RENOVATION DECORATION PEINTURE

Néant ☒

☐ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
☑ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ☐ ou 16 % ☑.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ☐.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ☐.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 1			
N - 2			
N - 3			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)						
N - 1						
N - 2						
N - 3						
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relevant du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2016 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 553 112,81 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 57 105,40 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 14/09/2016 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 44 994

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	39 960
Clients, factures a etablr(4181000)	39 960
FAE FACT 3RDP 31.08.2016 -	39 960
Autres créances :	5 034
Etat-produits a recevoir(4487000)	5 034
CCA CICE 1S2016	5 034
TOTAL	44 994

8.2 - Charges constatées d'avance = 4 292

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(4861000)	4 292
CCA DR-738-WJ 01/07-10/07/2016	145
CCA DR-738-WK 01/07-10/07/2016	111
CCA DR-738-WJ 11/07-10/08/2016	434
CCA DR-738-WK 11/07-10/08/2016	334
CCA DR-073-WJ 01/07-15/07/2016	250
CCA DE-781-LR 01/07-26/07/2016	269
CCA LOC FONTAINE 3T2016	41
CCA CONS COPIEUR 3T2016	61
CCA MAINT CKI 01/07-31/10/16	500
CCA MOBI'INF 01/07/16-31/12/17	825
CCA STOCK TIMBRES 30.06.16	450
CCA ABT 0322785839 01/07-22/07	76
CCA QUALIBAT 01/07/16-31/03/17	127
CCA ASMIS 2S2016	338
CCA INSERT PAGES JAUNES 2S2016	333
TOTAL	4 292

8.3 - Charges à payer = 22 879

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	7 580
Fournisseurs-fact.b&s non parvenues(4081000)	7 580
FNP HONOS SOCIAL CDE 2T2016	432
FNP LOC BENNE ROYE SANIT 05+06	488
FNP SDH/RAPPEL TX H +10/2016	6 660
Dettes fiscales et sociales :	15 299
Charges de personnel a payer(4286000)	3 000
CAP PRIMES 30/06/2016	3 000
Organismes sociaux-charges a payer(4386000)	10 326

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE (suite)

CAP CH SOC/PRIMES 2016	1 548
CAP COT RSI/SDH 2016	3 200
CAP CI-BTP 05/2016	2 673
CAP CI-BTP 06/2016	2 905
Etat-charges a payer(4486000)	1 973
CAP TAXE APP 1S2016	578
CAP CFE 1S2016	190
CAP CVAE 2016	263
CAP TVS BMW SERIE1 CY238MG	378
CAP TVSBMW SERIE6 DS103YE	564
TOTAL	22 879